RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PARTI SOCIALISTE S. F. I. O.

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin du 18 Novembre 1962

CIRCONSCRIPTION DE MONTBARD

CHERS ELECTEURS,

CHERES ELECTRICES,

Les interventions pressantes et affectueuses de nombreux collègues, maires et amis auprès de moi, et, d'autre part, la situation actuelle, pleine de difficultés en face de laquelle se trouve placé notre arrondissement, m'ont décidé à mettre mon expérience d'administrateur et ma volonté d'action au service des communes de la circonscription de Montbard.

Pour gérer les affaires publiques, il faut certes des hommes politiques, mais aussi des administrateurs, travailleurs capables de défendre les intérêts de vous tous et de vos communes.

Les grandes lignes de mon programme sont les suivantes :

EXPANSION ECONOMIQUE

— Toutes les catégories de la Nation doivent profiter des progrès de l'expansion.

— Large décentralisation qui seule permettra de donner une vie active à chacune de nos régions, développement des entreprises existantes et créations d'entreprises nouvelles, surtout dans notre région.

— Subventions accrues pour faciliter expansion économique, plus utile que certaines dépenses somptuaires.

— Politique de plein emploi aux hommes, aux femmes seules si nombreuses, aux jeunes qui entrent dans la vie active.

PROGRES SOCIAL ET SANTE PUBLIQUE

— Suppression des abattements de zone, évolution du S.M.I.G. qui doit suivre l'augmentation du revenu national.

— Tout progrès réalisé sur le plan économique doit être accompagné d'une amélioration de la garantie accordée à ceux qui sont frappés par l'adversité.

— Effort considérable à réaliser en faveur de la vieillesse malheureuse.

— Investissements accrus pour établissements hospitaliers, maison de retraite.

— Parité des régimes sociaux.

AGRICULTURE

— Politique agricole dynamique, hardie et cohérente.

— Parité des prix agricoles avec les prix industriels.

— Indexation des prix agricoles.

— Organisation des marchés sur le plan national, débouchés à longs termes dans le cadre du marché commun.

— Adduction d'eau, électrification, habitat, foyers ruraux.

— Aménagement du 4e plan et l'agriculture..

— Défense de l'exploitation familiale et éviter désertion des campagnes.

CONSTRUCTION ET LOGEMENTS

— Poursuivre une politique audacieuse du logement ; il faut non seulement prévoir 400.000 logements par an, mais les réaliser.

— Tous les Français doivent avoir un logement décent.

— Etablir un programme à long terme pour aider la construction dans le secteur locatif et par la solution de l'accès à la propriété.

ENSEIGNEMENT

— Donner une plus grande place à l'Enseignement technique, à la formation professionnelle, à l'orientation de la main-d'œuvre. Investissements importants très urgents.

— Il faut donner à tous les enfants de France la possibilité de recevoir la formation intellectuelle et technique à laquelle ils ont droit.

TRANSPORT

— Amélioration du réseau routier.

— Coordination Rail-Route pour maintenir une activité dans certaines régions défavorisées.

JEUNESSE

Formation des jeunes plus audacieuse. Maison de jeunes, terrains de sports, gymnases.

La poussée démographique actuelle nous conduit à considérer que des millions de jeunes vont bientôt rechercher un emploi. La jeunesse française doit avoir l'espérance du plein emploi, non seulement en France, mais aussi partout où la coopération est possible.

EN FRANCE ET DANS LE MONDE

— Défendre la démocratie, la République, la justice sociale.

— Défendre l'application loyale de la Constitution française votée par une immense majorité.

— Respect du droit et des traités, désarmement contrôlé, arrêt des expériences nucléaires.

— Adepte résolu d'une Europe unie par l'union de tous les peuples épris de liberté et de justice, permettant de consolider la paix.

— Accentuation de l'aide aux pays sous-développés.

En résumé, assurer à tous une vie décente, un travail, un logement, la sécurité, la paix et la liberté.

Faites-moi confiance, vous pouvez compter sur mon dévouement et mon activité constructive et administrative.

L. DEFER

Maire de Montbard,

Chevalier de la Légion d'Honneur,
Croix de Guerre 14-18,
Officier des Palmes Académiques.

REMPLAÇANT EVENTUEL :

F. PETITFOUR,

Conseiller Général,
Vice-Président du Conseil Général,
Chevalier de la Légion d'Honneur.

IMP. NOUVELLE - DIJON